



CONDORCET

VIES
DES SAVANTS
ILLUSTRES
DU XVIII^E SIÈCLE

AVEC L'APPRÉCIATION SOMMAIRE DE LEURS TRAVAUX

PAR

LOUIS FIGUIER

OUVRAGE ORNÉ DE QUARANTE GRAVURES HORS TEXTE

NEWTON — LEIBNIZ — D'ALEMBERT
EULER — BERNOULLI
FONTENELLE — LINNÉ — BOERHAAVE — HALLER
SPALLANZANI — JUSSIEU
RÉAUMUR — BUFFON — CONDORCET
ROUELLE — LAVOISIER

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & C^e, ÉDITEURS

à Bruxelles, à Leipzig & à Livourne

1870

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

CONDORCET

Nous regrettons de ne pouvoir retracer qu'en raccourci la biographie de Condorcet, biographie extrêmement complexe, et pourtant bien intéressante dans sa complexité. Le personnage célèbre qui en sera le sujet, ne représente pas seulement un grand analyste, un physicien éminent, en un mot, un pur savant, à la manière des Clairaut, des Euler, des Bernouilli, et de beaucoup d'autres qui vécurent dans le même siècle que lui. Chez Condorcet, la philosophie domine la science, et la littérature vient y ajouter ses ornements : triple don que nous avons déjà pu rencontrer et admirer chez d'Alembert. Mais il y a de plus, chez Condorcet, le moraliste, le politique, le législateur, et toujours l'homme dévoué à sa tâche. Par cet ensemble de facultés, Condorcet s'offre à nos yeux comme le personnage qui représente le mieux le XVIII^e siècle, ou, pour parler plus exactement, la dernière moitié de ce siècle, pendant laquelle s'écoula sa vie, si prématurément et si tragiquement abrégée.

Jean-Antoine-Nicolas Caritat de Condorcet naquit le 17 septembre 1743, à Ribemont, petite ville de la Picardie, qui fait aujourd'hui partie du département de l'Aisne. Cette ville avait déjà donné le jour à l'ingénieur Blondel, membre de l'académie des sciences, dont le nom est resté attaché à de grands travaux, et particulièrement à la construction de la porte Saint-Martin, à Paris.

Malgré sa naissance picarde, Condorcet était, du côté paternel, originaire d'une très-ancienne et noble famille du Comtat

444 SAVANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

sujet perpétuel de railleries et de mauvaises farces. Il est donc probable qu'il apprit fort peu de choses jusqu'à sa onzième année, où son oncle, l'évêque de Lisieux, commença à s'occuper de lui, et le confia aux soins particuliers d'un jésuite.

Si le pouvoir de l'éducation était aussi grand qu'on le pense, voilà certes un élève qui avait toutes les chances de conquérir un rang distingué dans la religion et l'aristocratie. Né d'une famille en proie à toutes les superstitions nobiliaires et religieuses, dans laquelle un homme ne compte pour quelque chose que s'il est d'épée, de robe ou d'église, entouré de gens de guerre et de prélats, élevé sur les genoux d'une mère bigote, et allaité par la morale des jésuites, que va devenir ce beau nourrisson, quand les années l'auront fait grandir ? Il va devenir précisément l'antithèse de tous les préjugés qu'on a tant à cœur de lui inculquer. Le fruit d'une éducation si prévoyante sera, — ici nous laissons encore parler Arago : « en matière politique, le détachement le plus complet de toute idée de prérogative héréditaire ; en matière religieuse, le scepticisme poussé jusqu'à ses dernières limites. » Vantez après cela l'influence de l'éducation sur certains esprits !

Quand il eut atteint sa onzième année, le jeune Condorcet fut remis par son oncle, l'évêque de Lisieux, entre les mains des jésuites de Reims, et à treize ans, en 1756, il remportait le prix de seconde dans leur collège. Il est vraisemblable qu'il acheva ses études littéraires dans cet établissement.

En 1758, nous le trouvons à Paris, où il commence l'étude des mathématiques au Collège de Navarre, institut célèbre, où fut également élevé Lavoisier, et dont l'emplacement, — hérité précieuse — est aujourd'hui occupé par l'École polytechnique. Le Collège de Navarre partageait avec la Sorbonne le privilège, de faire discuter des thèses publiques, et de conférer des grades dans les lettres, la philosophie, la théologie et les sciences.

Condorcet fit dans cet établissement célèbre des progrès aussi rapides que brillants. Au bout de dix mois, à l'âge de seize ans, il y soutint, en présence de d'Alembert, de Clairaut et de Fontaine, une thèse d'analyse mathématique très-délicate, et il excita l'admiration de ces savants illustres. D'Alembert et Clairaut ajoutèrent, dit-on, à leurs compliments, la prédiction que ce jeune homme serait un jour leur confrère à l'académie des sciences.

De tels encouragements décidèrent Condorcet à se livrer avec

plus d'ardeur que jamais, aux études mathématiques. Aussi, malgré les vœux et les résistances de tous les membres de sa famille, qui voulaient qu'à l'exemple de son père, il choisît la profession des armes, seule digne, à leurs yeux, d'un fils de noble maison, il alla, peu de temps après sa sortie du collège, s'établir chez Giraud de Kéraudon, son ancien maître de mathématiques.

Mais Condorcet était déjà un penseur profond. Sa riche intelligence ne pouvait se laisser absorber tout entière par les mathématiques. Une autre science, la morale, qui s'apprend sans maîtres, parce qu'elle est directement inspirée par le cœur, venait de se révéler dans l'âme de ce jeune homme, et d'y faire briller ses premières lueurs. C'est lui-même qui nous l'apprend, dans une lettre écrite longtemps après, à Turgot, et qu'il avait intitulée : *Ma profession de foi*. Il y rappelle que, dès son adolescence, il avait adopté une règle morale, qui le dirigea toute sa vie.

« Il fallait, disait-il, faire céder toute considération d'intérêt à l'obligation d'être juste, et ménager précieusement la sensibilité naturelle que je regarde comme la source de toute vertu. »

Cette morale, cette justice, cette sensibilité, furent bien, en effet, les guides, que suivit Condorcet pendant toute sa vie ; c'est ce qui caractérise tous ses écrits, tous ses discours, tous ses actes. On retrouvera là le publiciste, l'administrateur, le tribun, le législateur, et surtout le juge, quand il lui sera nécessaire d'exercer cette redoutable fonction dans le procès de Louis XVI. Cette justice sans haine est d'autant plus parfaite qu'elle est tempérée par la sensibilité.

Voilà tout Condorcet, et nous ajouterons que ce qui fut l'honneur de sa vie, devint, hélas ! la cause de sa mort. Du fond de la retraite, où il déroba sa tête aux bourreaux, il écrivait à sa fille ces recommandations touchantes

« Ma chère fille, conserve dans toute sa pureté, dans toute sa force, le sentiment qui nous fait partager la douleur de tout être sensible. Qu'il ne se borne pas aux souffrances des hommes ; que ton humanité s'étende même sur les animaux. Ne rends point malheureux ceux qui t'appartiendront ; ne dédaigne pas de t'occuper de leur bien-être ; ne sois pas insensible à leur naïve et sincère reconnaissance ; ne cause à aucun des douleurs inutiles..... Le défaut de prévoyance dans

416 SAVANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

les animaux est la seule excuse de cette loi barbare, qui les condamne à se servir mutuellement de nourriture. »

Nous avons parlé des résistances que la famille de Condorcet opposa à la résolution qu'il avait prise de s'adonner à l'étude des sciences. Il faut ajouter ici que ces résistances durèrent longtemps, si même elles cessèrent jamais tout à fait; car, plus de vingt ans après, Condorcet, déjà membre, et même secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, écrivait à Turgot, dont il était devenu l'ami : « Soyez favorable à M. Thouvenel; c'est le » seul de mes parents qui me pardonne de n'être pas capitaine de » cavalerie. »

Descartes, bien que sa famille fût d'une noblesse inférieure à celle des Condorcet, n'avait pu réussir à lui prouver qu'il ne la déshonorait pas en cultivant les sciences et la philosophie. Mais, du moins, Descartes avait, pour suivre sa vocation scientifique, des moyens pécuniaires qui manquaient absolument à l'élève de Giraud de Kéraudon.

Heureusement, notre jeune savant vint à faire la connaissance et à mériter la protection du duc de la Rochefoucauld, qui lui fit obtenir une pension, et l'introduisit dans plusieurs maisons distinguées. Il put donc travailler, et il travailla avec fruit sous la direction et avec les conseils d'un maître, qu'il ne tarda pas à surpasser.

Condorcet n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il présenta à l'académie des sciences de Paris, un *Essai sur le calcul intégral*, matière qui avait déjà occupé et qui occupait encore beaucoup de savants, mais dans laquelle il y a toujours du nouveau à découvrir. Les analystes les plus compétents déclarèrent que Condorcet, dans ce premier travail, avait heureusement étendu les idées de Fontaine ou des savants qui l'avaient applaudi au collège de Navarre, et avec lequel il s'était lié depuis.

Le mémoire de Condorcet fut examiné, en mai 1765, par une commission académique, dont le rapport, rédigé par d'Alembert et Bezout, se terminait par ces mots : « L'ouvrage annonce les plus grands talents et les plus dignes d'être encouragés par l'approbation de l'académie. »

L'*Essai sur le calcul intégral* fut jugé digne d'entrer dans la collection des *Savants étrangers à l'académie des sciences*.

On a dit que l'académie des sciences avait traité ce premier

travail de Condorcet avec une grande indulgence. Ce n'était pourtant pas l'avis de Lagrange, qui, deux mois après ce jugement, écrivait à d'Alembert : « Le *calcul intégral* de Condorcet m'a paru bien digne des éloges dont vous l'avez honoré. » Arago, entrant dans quelques détails, pour défendre l'opinion de ces grands appréciateurs de pareils travaux, dit qu'on ne peut pas méconnaître « que ce mémoire renferme les premières tentatives sérieuses, approfondies, qu'on ait faites sur les conditions d'intégrabilité des équations différentielles ordinaires de tous les ordres. »

Dans le volume de l'académie des sciences pour l'année 1772, on trouve un nouveau mémoire de Condorcet, qui a reçu de Lagrange un éloge encore plus éclatant que le premier.

« Ce mémoire, dit Lagrange, est rempli d'idées sublimes qui auraient pu fournir la matière de plusieurs ouvrages. Le dernier article m'a singulièrement plu par son élégance et par son utilité.... Les séries récurrentes avaient déjà été si souvent traitées qu'on eût dit cette matière épuisée. Cependant voilà une nouvelle application de ces séries plus importante, à mon avis, qu'aucune de celles qu'on en a déjà faites. Elle nous ouvre, pour ainsi dire, un nouveau champ pour la perfection du *calcul intégral*. »

Les collections académiques de Berlin, de Bologne, de Saint-Pétersbourg, contiennent une foule de mémoires, dans lesquels Condorcet a donné la mesure de son esprit pénétrant, et de sa science profonde dans les mathématiques pures. Ces divers travaux portent tous sur des questions neuves, ou très-difficiles.

Ce qu'on pourrait reprocher à Condorcet, et Arago admet lui-même que ce reproche serait assez fondé, c'est d'avoir négligé de donner des applications utiles à ses découvertes scientifiques. Il se contentait de présenter de belles formules d'algèbre ou d'analyse, sans s'arrêter à les particulariser, pour les rendre accessibles aux méthodes d'approximation. Il semblait craindre de faciliter aux autres « des routes qu'il n'avait pas le courage de suivre lui-même. »

Ce défaut de Condorcet, sans lui porter autrement malheur, le priva d'un triomphe aussi complet qu'il aurait pu l'obtenir dans une occasion importante où il fut sollicité à sortir de l'analyse pure, pour passer aux mathématiques appliquées. La détermination de l'orbite des comètes avait toujours paru, même

depuis les progrès que l'astronomie et la haute géométrie avaient faits à partir de Newton, un problème des plus difficiles.

« Sans doute, dit Arago, théoriquement parlant, trois observations sont plus que suffisantes pour déterminer l'orbite cométaire, supposée parabolique; mais les éléments de cette orbite se trouvent tellement calculés dans les équations, qu'il paraissait très-difficile de les en faire jaillir sans des calculs d'une longueur rebutante. Le problème, envisagé à ce point de vue, n'était pas encore résolu, même après que Newton, Fontaine, Euler, etc., en eurent fait le sujet de leurs recherches les plus assidues. »

L'académie de Berlin mit cette question au concours. Ce qu'elle voulait était clairement appliqué dans son programme. Jusqu'à cette époque, les astronomes savaient se passer, — et pour cause, — des calculs de la haute géométrie, pour la détermination des orbites des planètes. Ils se contentaient, comme leurs prédécesseurs, des méthodes graphiques « dans lesquelles figuraient des paraboles de carton de divers paramètres. » L'académie de Berlin entendait, et telle était la condition pour mériter le prix, que les concurrents fissent usage de procédés directs, c'est-à-dire purement mathématiques. Le prix, qui devait être donné en 1774, fut remis à l'année 1778. Condorcet partagea avec Tempelhof un honneur qu'il aurait obtenu seul, au jugement de Lagrange, s'il avait appliqué sa méthode à quelque comète particulière. Condorcet avait bien compris qu'il s'éloignait du programme, mais, comme il l'avouait lui-même, il avait une répugnance extrême « pour les calculs qui demandent beaucoup d'efforts à l'attention, sans la captiver. » En mathématiques il fut artiste et non praticien.

Avant de voir Condorcet quitter le domaine des mathématiques, on se demandera peut-être quel est le véritable rang qu'il y occupe, car sa valeur scientifique a été assez souvent contestée. Nous avons déjà cité de bons garants des éminentes facultés dont il fit preuve dans l'analyse; il y a chose jugée sur ce point. Pour le reste des mathématiques, voici une critique qui nous paraît fort juste, et dans laquelle deux savants, au lieu d'un, sont appréciés en même temps :

« Je l'avouerai, dit Arago, les écrits mathématiques de Condorcet manquent de cette clarté élégante qui distingue à un si haut degré les mémoires d'Euler et de Lagrange. D'Alembert, qui lui-même, sous ce rapport, n'était pas entièrement irréprochable, avait vive-

ment engagé notre ancien secrétaire, mais sans grand succès, à songer un peu plus à ses lecteurs. En mars 1772, il écrivait à Lagrange : « Je voudrais que notre ami Condorcet, qui a de la sagacité, du génie, eût une autre manière de faire. Apparemment, il est dans la nature de son esprit de travailler dans ce genre. »

Une autre tentative faite par Condorcet dans le champ des mathématiques appliquées, produisit une sorte de scandale parmi les savants, et donna lieu à une controverse, qui n'est pas encore entièrement terminée. Il s'agit du calcul des probabilités. C'est là une invention toute française, car Pascal et Fermat en sont les premiers auteurs. Condorcet, reprenant ce calcul après eux, en fit, par l'extension qu'il lui donna, une branche véritable de la science mathématique. On convient généralement aujourd'hui des services que Condorcet rendit au public, en ramenant, par son analyse, les probabilités à des lois, moins rigoureuses sans doute, théoriquement parlant, que les autres lois scientifiques, mais, en fait, tout aussi exactes. C'est à la conviction qu'il sut faire passer dans tous les esprits qu'on dut l'abolition de la loterie et d'autres jeux dits de hasard, mais dans lesquels des combinaisons, plus ou moins bien masquées, déterminaient toujours les bonnes chances en faveur des banquiers.

C'est sur le même calcul si bien développé par Condorcet, que reposent aujourd'hui les systèmes des annuités, des tontines et des assurances de toute nature.

Jusque-là, Condorcet n'avait pas rencontré, parmi les savants, trop de résistance, ni de contradiction passionnée. Il en fut autrement lorsqu'il prétendit assujettir au calcul des probabilités les faits de jurisprudence et les résultats judiciaires. Ce nouveau domaine résista à l'invasion de l'analyse mathématique. Les gens à robe noire s'émurent; les moralistes, ou ceux qui se donnent pour tels, firent chorus avec eux, et ce fut un *tolle* général contre les attentats de la géométrie.

Le scandale n'était pourtant pas aussi grand qu'on voulait le faire croire, Condorcet n'avait nullement proposé, comme La Harpe l'a écrit, dans un esprit de dénigrement contre la philosophie, de juger les procès d'après des formules analytiques, ni de remplacer les témoins et les preuves par des boules blanches et des boules noires. Nul n'a le droit de substituer ses propres expressions à celle d'un auteur; or voici ce que Condorcet avait dit,

après avoir assimilé chaque tribunal a une urne, dont les boules, blanches ou noires, représenteraient les jugements équitables ou iniques :

« Je suppose que l'on connaisse un certain nombre de décisions formées par des votants dont la voix a la même probabilité que celle des votants sur la vérité des décisions futures, desquelles on veut acquérir une certaine assurance. Je suppose que l'on ait choisi un assez grand nombre d'hommes vraiment éclairés, et qu'ils soient chargés d'examiner une suite de décisions dont la pluralité est déjà connue, et qu'ils prononcent sur la vérité ou la fausseté de ces décisions. Si, parmi les jugements de cette espèce de tribunal d'examen, on n'a égard qu'à ceux qui ont une certaine pluralité, il est aisé de voir qu'en peut, sans erreur sensible, ou les regarder comme certains, ou supposer à la voix de chacun des votants de ce tribunal une certaine probabilité un peu moindre de celle qu'elle doit réellement avoir, et déterminer d'après cette supposition la probabilité de ces jugements. »

Cette explication, il faut l'avouer, est quelque peu embarrassée, et par malheur, elle est ce qu'il y a de plus accessible au lecteur profane, dans un livre tout hérissé de formules analytiques. Mais, en y mettant un peu de bonne volonté, on voit très-bien la pensée de Condorcet. Son calcul, ayant évidemment pour objet de comparer numériquement les décisions obtenues à telle ou telle majorité, et de trouver les valeurs relatives de tel ou tel nombre de témoignages, tend à cette conclusion, moralement très-vraie et très-philanthropique, à savoir que les chances d'une condamnation injuste étant d'autant moindres que le jugement sera rendu à une plus grande majorité, il importe que les tribunaux soient constitués de telle sorte qu'un innocent ait très-peu de risques d'être condamné. •

Ce fut en 1769, que Condorcet, vérifiant l'horoscope que Fontaine et d'Alembert avaient tiré de lui, au Collège de Navarre, devint leur confrère à l'académie. Il n'avait alors que vingt-six ans. Une lettre de d'Alembert à Lagrange fait connaître qu'il serait entré dès l'année précédente, dans la compagnie, sans le mauvais vouloir de sa famille, qui s'opposait à sa candidature, et qui se rendit de guerre lasse, plutôt que par conviction.

Parmi les travaux académiques auxquels Condorcet se livra dans les premiers temps, il en est un qui est resté inédit, et qui offre un intérêt singulier : c'est un mémoire que lui avait demandé le gouvernement espagnol sur la *Meilleure organisation des Sociétés*

savantes. Dans ce moment, en effet, l'Espagne se proposait de créer une académie, pour amuser Sa Grandesse, et occuper quelques savants. Dans le projet qu'il rédigea, Condorcet fut obligé de tenir compte de l'obligation de mêler dans la future académie, un nombre raisonnable de gens de qualité aux hommes de science. Mais cette concession faite, il engagea les ministres du roi très-catholique et très-fidèle, à ne pas se régler, pour les choix des candidats, sur leurs principes religieux, et dans cette vue, il leur posa la question suivante :

« Croyez-vous qu'une académie, composée de l'athée Aristote, du brahme Pythagore, du musulman Alhasen, du catholique Descartes, du janséniste Pascal, de l'ultramontain Cassini, du calviniste Huygens, de l'anglican Bacon, de l'arien Newton, du déiste Leibniz, n'en eût pas valu une autre? Pensez-vous qu'en pareille compagnie on ne se fût pas entendu parfaitement en géométrie, en physique et en astronomie, et que personne s'y fût amusé à parler d'autre chose? »

Et Arago, qui a extrait du mémoire inédit ce curieux paragraphe, ajoute : « Condorcet ne songeait pas seulement à Madrid. »

Depuis que Fontenelle était mort, aucun membre de l'académie des sciences n'avait voulu lui succéder dans la présidence, dont il avait considérablement aggravé les charges, par l'usage de prononcer les *Éloges* des confrères défunts. On avait désigné de Mairan, qui, après beaucoup d'hésitations, avait bien voulu occuper, à titre provisoire, le fauteuil présidentiel, jusqu'au jour où la compagnie aurait fait un choix définitif. Elle se décida enfin pour un de ses membres les plus modestes, Granjean de Fouchy, qui se laissa honorer de ce poste, mais à la condition qu'on ne le solliciterait jamais d'imiter Fontenelle.

Cet honnête président demeura trente ans à son poste, assez semblable aux rois fainéants de notre monarchie. Quoique ne faisant rien, il commençait à sentir le poids de l'âge et les atteintes des infirmités que la vieillesse apporte avec elle. Les uns désiraient comme successeur Buffon; d'autres proposaient Bailly. Mais Granjean avait jeté les yeux sur Condorcet, qui était le plus jeune de ses confrères : l'académie le lui accorda.

Condorcet n'épargna rien pour se rendre digne de ce choix. La matière ne manquait pas, d'ailleurs, à son activité. Les académiciens morts depuis 1666 jusqu'à 1699, dont aucun n'avait été

célébré en séance publique, criaient du fond de leurs tombes, pour se faire payer le tribut de louanges qui leur était dû. C'est là que Condorcet alla les chercher.

Son choix tomba d'abord sur les plus illustres, à savoir : Huygens, Roberval, Picard, Mariotte, Perrault, Rømer, etc.

Si Condorcet, dès ses premiers *Éloges*, ne fit pas oublier Fontenelle, il força du moins tout le monde savant à convenir qu'il connaissait beaucoup mieux que le neveu de Corneille les matières sur lesquelles il avait à écrire. Du reste, son style, clair, précis, exempt de toute recherche, était bien celui qui convenait à de pareils sujets, et ne laissait guère regretter, si ce n'est à un petit nombre de vieux académiciens, les mignardises affectées et les tours, plus spirituels que naturels, de la phraséologie propre à l'auteur de la *Pluralité des mondes*. La science, pas plus que l'histoire romaine, ne veut de madrigaux.

Outre le travail rétrospectif à faire sur tant de membres, plus ou moins illustres, plus ou moins obscurs, de la compagnie, trépassés durant la longue sinécure présidentielle de Mairan et de Granjean de Fouchy, Condorcet s'était imposé la tâche de remplir quelques lacunes que Fontenelle lui-même avait laissées dans ses *Éloges des académiciens morts de 1699 à 1740*, et il devait encore pourvoir à l'apothéose des contemporains morts depuis son entrée en fonctions. Ce fut souvent une rude corvée. Il se vit obligé de composer annuellement jusqu'à six et même huit *Éloges*.

Un des premiers envers qui il eut à remplir ce triste devoir, fut le grand géomètre Fontaine, dont il avait reçu les encouragements, à son début dans la carrière des sciences, et qui était devenu pour lui un soutien et un ami. Cet *Éloge* a été déclaré un chef-d'œuvre. C'est ainsi que le qualifie d'Alembert, dans une lettre à Lagrange. Voltaire, à qui on avait communiqué le manuscrit, demanda d'en prendre une copie pour son usage personnel.

Depuis ce moment, Voltaire correspondit souvent avec Condorcet, qu'il appelait, même sur l'adresse de ses lettres, *Monsieur plus que Fontenelle*.

Ce qui distingue les compositions biographiques de Condorcet, c'est, indépendamment de la plus stricte impartialité, de l'abnégation absolue de tout esprit de coterie et même de tout ressentiment personnel, une préoccupation constante d'éclairer le lecteur

et de choisir ce qui peut l'instruire, de préférence à ce qui peut lui plaire; l'absence de toute pensée d'amour-propre, et un si complet oubli de sa gloriole d'écrivain, qu'on pourrait appliquer à ses ouvrages cette phrase, qu'il a lui-même employée pour caractériser ceux de Franklin : « On y chercherait vainement une ligne qu'on puisse le soupçonner d'avoir écrite pour la gloire. »

S'il fallait une preuve bien frappante de la justice que Condorcet rendit toujours à ses adversaires, même les plus malveillants, on le trouverait dans sa conduite à l'égard de Buffon, qui, non-seulement lui avait toujours été hostile, mais qui, plus d'une fois, s'était exprimé sur son compte de la manière la plus offensante. Lorsque Condorcet eut à écrire son *Éloge*, il trouva, pour apprécier les ouvrages du grand naturaliste, un style presque égal à celui de Buffon :

« Des traits, dit-il, qui semblent échapper à Buffon, caractérisent la sensibilité et la fierté de son âme; mais elle paraît toujours dominée par une raison supérieure. On croit, pour ainsi dire, converser avec une pure intelligence, qui n'aurait de la sensibilité humaine que ce qu'il en faut pour se faire entendre de nous et intéresser notre faiblesse. La postérité placera les ouvrages du grand naturaliste à côté des dialogues du disciple de Socrate et des entretiens du philosophe de Tusculum. M. de Buffon, plus varié, plus brillant, plus prodigieux d'images que les deux grands naturalistes de la Grèce et de Rome, joint la facilité à l'énergie, les grâces à la majesté. Sa philosophie, avec un caractère moins prononcé, est plus vraie et moins affligeante. Aristote semble n'avoir écrit que pour les savants, Pline pour les philosophes, M. de Buffon pour tous les hommes éclairés. »

Condorcet, peu de temps après son adjonction à Granjean de Fouchy, était devenu secrétaire en titre de l'académie des sciences; son commerce avec Fontaine et d'Alembert l'avait gagné à la science; ses relations avec Voltaire, non moins que ses devoirs de panégyriste, le tournaient vers la littérature; l'amitié de Turgot dirigerait maintenant son esprit vers l'économie sociale. Mais partout on retrouvera dans Condorcet le libre penseur, et ce qu'on appellerait aujourd'hui le philosophe humanitaire.

Turgot, qui dans les dernières années du règne de Louis XV, s'était déjà fait un nom célèbre par ses écrits sur l'économie politique, et que ses services éminents, comme intendant de la généralité de Limoges, avaient désigné pour un futur homme

424 SAVANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

d'État, fut appelé au ministère de la marine, en 1774, à l'avènement de Louis XVI. Un mois après, il était nommé contrôleur général des finances. Dans ces deux postes il voulut s'assurer le concours de Condorcet, qui, non-seulement, avait les mêmes idées que lui sur la politique et l'administration, mais qui lui était personnellement très-sympathique.

« Leurs idées, leurs espérances, leurs sentiments, dit Arago, s'étaient complètement identifiés. Il serait vraiment impossible de citer un seul point d'une science, si ouverte aujourd'hui à la controverse, sur lequel Turgot et Condorcet aient différé, même par d'imperceptibles nuances. »

Tous deux étaient intimement convaincus d'une vérité, neuve alors, et qui aujourd'hui même ne parvient pas à s'établir encore facilement dans tous les esprits, c'est qu'en matière de commerce, « une liberté entière et absolue est la seule utile et même juste. » Ils estimaient que la protection accordée « à un genre particulier d'industrie » nuit à l'ensemble de toutes, et que les précautions minutieuses dont les législateurs avaient cru devoir surcharger leurs règlements, fruits de la timidité et de l'ignorance, étaient, sans compensation aucune, la source de gênes, de vexations intolérables et de pertes réelles. Sur les questions commerciales, et notamment sur la question du libre commerce des grains, ils étaient en aussi parfait accord. Ils réclamaient l'un et l'autre cette liberté, dans l'intérêt commun des propriétaires, des cultivateurs, des salariés et des consommateurs. Elle leur semblait, en outre, la meilleure voie à suivre pour faire baisser le prix moyen d'une denrée de première nécessité, en nivelant autant que possible les prix dans tout le royaume, et à tempérer, sinon pour prévenir, l'effet calamiteux des disettes locales.

Qu'on juge des clameurs que suscita un pareil système, aussi suspect peut-être aux consommateurs qu'aux producteurs, en songeant à celles que poussent encore les protectionnistes de nos jours contre une liberté commerciale qui n'est qu'une ébauche timide comparée à celle dont Turgot et Condorcet se faisaient les promoteurs.

Une autre maxime, non moins révolutionnaire, était encore commune au deux amis, qui la professaient hautement envers et

contre tous : c'est qu'il existe pour tous les hommes « des droits naturels qu'aucune loi ne peut légitimement leur enlever. » Parmi ces droits imprescriptibles, ils plaçaient en première ligne celui de « disposer de son intelligence, de ses bras et de son travail. » Cette fois, ce fut le tour des jurandes et des maîtrises de se récrier. Proclamer la liberté du travail était, à leurs yeux, une audace blasphématoire.

Sans s'inquiéter d'irriter des ennemis plus puissants encore, Turgot et Condorcet ne se prononçaient pas avec moins de hardiesse contre les corvées, qui forçaient à travailler sans salaire des malheureux qui n'avaient que leur salaire comme moyen d'existence. Enfin, tous deux condamnaient hautement l'infâme trafic, autorisé ou toléré, sous le nom de *traite des nègres*. « Honteux brigandage qui, depuis deux siècles, s'écriait Condorcet, dépeuple, en le corrompant, le continent africain. » On voit qu'il s'agissait de réformes radicales ; mais on était au siècle de l'Encyclopédie !

On conçoit le nombre et la vivacité des attaques que durent exciter tous les intérêts ameutés contre ces innovations. Condorcet eut à subir en outre les rivalités scientifiques. L'académie des sciences était partagée entre son secrétaire perpétuel et la faction opposée, conduite par Buffon. Celui-ci écrivait à Necker, le futur et prochain successeur de Turgot : « Je n'avais rien compris à ce *jargon d'hôpital de ces demandeurs d'aumônes*, que vous appelez économistes. » Mais ce qui était beaucoup plus grave que de jeter des épithètes injurieuses à des réformateurs qu'on avoue ne pas comprendre, c'était l'attentat médité contre les libertés d'une Compagnie savante, dont on est soi-même un des plus anciens et des plus illustres membres. C'était bien Buffon que d'Alembert accusait en écrivant à Lagrange, le 15 avril 1775 : « Nous essayons, à l'académie des sciences, Condorcet et moi, des tracasseries qui nous dégoûtent de toute étude sérieuse. » Arago nous donne en ces termes l'explication de cette accusation : « L'idée que l'on avait suggérée aux ministres de Louis XVI, d'une censure académique qui eût sans cesse entravé dans sa marche l'historien de nos travaux, venait de Buffon. »

Turgot, à son entrée au Département des finances, n'eut rien de plus pressé que de nommer Condorcet inspecteur des monnaies. Voici à quelles conditions le philosophe accepta cette place :

426 SAVANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

« On dit dans un certain public, écrit-il à Turgot, que l'argent ne vous coûte pas quand il s'agit d'obliger vos amis. Je serais désolé de donner à ces propos ridicules quelque apparence de fondement. Je vous prie donc de ne rien faire pour moi dans ce moment. Quoique peu riche, je ne suis pas pressé. Laissez-moi remplir la place de M. de Forbonnais. Chargez-moi d'un travail important : de la rédaction des mesures, par exemple. Attendez enfin que mes efforts aient vraiment mérité une récompense. »

L'année suivante, Turgot, qui avait conçu un plan général de navigation intérieure, eut encore recours aux lumières de Condorcet et de deux autres académiciens, d'Alembert et Bossut. Cette commission était chargée d'examiner les projets présentés au ministre par des amateurs qui ne savaient ni jauger les eaux courantes, ni calculer leurs effets, et de donner elle-même son avis. C'est ce que firent d'Alembert et Bossut, en y joignant, comme fruits de leurs études, un projet sérieux, qui reçut même un commencement d'exécution pendant la courte durée du ministère de Turgot.

C'est au sujet de ce travail de nos trois savants que d'Alembert écrivait à Lagrange :

« On vous dira que je suis directeur des canaux de navigation avec 6,000 francs d'appointements, fausseté ! Nous nous sommes chargés, MM. Condorcet, Bossut et moi, par amitié pour M. Turgot, de lui donner notre avis sur ces canaux ; mais nous avons refusé les appointements que monsieur le contrôleur des Finances nous offrait pour cela. »

Voilà « le jargon d'hôpital des demandeurs d'aumônes, » comme les qualifiait Buffon !

Necker, pour faire échec à la politique de Turgot, qu'il aspirait à supplanter, publia, vers ce même temps, un ouvrage contre la libre circulation des grains. Condorcet, prenant en main la cause de son ami, qui était aussi la sienne, riposta par une brochure, écrite sur un ton ironique : *Lettre d'un laboureur picard à M. Necker le prohibitif*.

Le patriarche de Ferney trouva la satire de son goût :

« Ah ! la bonne chose, écrivait Voltaire à l'auteur, la raisonnable chose, et même la jolie chose que la *Lettre au prohibitif*. Cela doit ramener tous les esprits, pour peu qu'il y ait encore à Paris du sens et du bon goût. »

En dépit de ce jugement de Voltaire, il faut avouer que la lettre de Condorcet, sans être dépourvue de tout agrément, est loin de

rappeler les charmants et spirituels dialogues que l'abbé Galiani, secrétaire de l'ambassadeur de Naples à Paris, écrivait dans le même sens et sur la même matière. A chacun son rôle.

Condorcet rentra dans le sien, lorsque, revenant à la charge, il composa une nouvelle brochure, plus étendue, intitulée *Réflexions sur le commerce des blés*. Ces 200 pages, écrites d'un ton sérieux et dans un style grave, dans lesquelles toutes les faces d'un très-difficile problème avaient été franchement abordées, émurent autrement que la *Lettre au prohibitif*, toute la cohue des clients et des partisans de Necker, sans compter un autre public, plus nombreux et plus puissant encore :

« Des personnages du plus haut rang dans les lettres, dit Arago, devinrent aussi, à partir de cette époque, les implacables ennemis de Condorcet. L'académie des sciences et l'académie française elles-mêmes ressentirent d'une manière fâcheuse, et pendant de longues années, l'effet de ces discordes. »

Peu à peu, cependant, les esprits se calmèrent, et la situation se détendit surtout après que Turgot eut été renversé par la coalition de tous les traitants, intéressés au maintien des abus et des parlements, qui n'enregistraient ses édits qu'avec résistance.

Bien qu'il eût encore fait crier beaucoup de monde contre lui par la publication des *Lettres d'un théologien*, et par une révision des *Pensées* de Pascal, dans lesquelles il osa le premier (entreprise réputée alors un sacrilège) rétablir les passages qu'avait supprimés le jansénisme des premiers éditeurs, Condorcet se présenta à l'académie, en 1782. Il y fut admis, ayant, comme il avait eu une première fois à l'académie des sciences, pour adversaire Buffon, et pour concurrent Bailly, sur lequel il l'emporta d'une seule voix. « C'est encore une des plus grandes batailles que d'Alembert ait gagnées contre Buffon, » écrivait Grimm dans sa *Correspondance*. Et sans doute, d'Alembert lui-même en jugeait ainsi, s'il est vrai, comme La Harpe le rapporte, qu'à l'issue du scrutin, il dit en pleine académie : « Je suis plus content que je ne le serais d'avoir trouvé la quadrature du cercle ! »

L'année suivante, d'Alembert mourut. Condorcet perdait en lui un guide, un appui, un père d'adoption. La maxime de d'Alembert était : « L'usage du superflu n'est pas légitime, lorsque d'autres hommes sont privés du nécessaire. » D'Alembert avait pratiqué

428 SAVANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

si fidèlement cette maxime qu'il ne laissa en mourant aucune fortune. Il se reprochait, à ses derniers moments, de n'avoir pas au moins conservé de quoi reconnaître les soins de deux vieux serviteurs. Tout à coup, il songe à son ami Condorcet, aussi désintéressé, mais moins pauvre que lui, et par une disposition testamentaire, il le charge de pourvoir aux besoins de ses malheureux domestiques. Le legs fut accepté par Condorcet, et exécuté pendant longtemps, au delà même de la vie du légataire. Ce furent la fille et le gendre de Condorcet qui continuèrent son acte de bienfaisance.

Peu de temps après la mort de d'Alembert, Condorcet, âgé alors de 43 ans, rencontra dans le monde et épousa M^{lle} Sophie de Grouchy. Elle avait alors une sœur cadette, qui fut plus tard la femme de Cabanis, et un tout jeune frère, qui devint, sous l'Empire, le maréchal de Grouchy. Cette union tardive d'un philosophe avec une femme aussi vertueuse que belle, fut heureuse, dans sa courte durée.

Mais l'année 1789 approche, avec la crise fatale qui la suivit.

Condorcet, malgré ses opinions avancées, ne fut pas élu à l'Assemblée constituante. Les seules fonctions politiques qu'il ait exercées pendant cette première période révolutionnaire, furent celles de membre de la municipalité de Paris. Mais cette position, relativement inférieure, ne lui interdisait pas toute influence sur l'Assemblée nationale, et souvent il exerça une action très-puissante par la rédaction des adresses que la commune présentait à cette Assemblée.

Quand ce n'était pas comme organe de la municipalité de Paris, c'était en son nom personnel que Condorcet écrivait des lettres, commecelle dont nous détachons un paragraphe. C'était le 30 août 1789, au moment où l'Assemblée nationale venait de rejeter une proposition tendant à faire introduire dans le pacte fondamental une disposition qui permit de le perfectionner :

« Si nos législateurs prétendent travailler pour l'éternité, il faut faire descendre la Constitution du ciel, auquel seul on a accordé jusqu'ici le droit de donner des lois immuables. Or, nous avons perdu cet art des anciens législateurs, d'opérer des prodiges et de faire parler des oracles. La Pythie de Delphes et les tonnerres du Sinaï sont depuis longtemps réduits au silence. Les législateurs d'aujourd'hui ne sont que des hommes, qui ne peuvent donner à des hommes, leurs égaux, que des lois passagères comme eux. »

Ayant quitté, en 1791, la municipalité de Paris, Condorcet devint un des six commissaires de la Trésorerie nationale. Peu de

tèmps après, les élections eurent lieu pour l'Assemblée législative, et Condorcet fit partie de cette assemblée.

Dès les premiers jours, il prit place au bureau parmi les secrétaires. Plus tard, il fut nommé à la présidence. Sa timidité naturelle, jointe à une extrême faiblesse de poumons, le tenait éloigné de la tribune.

« Cependant, dit Arago, quand l'assemblée voulait adresser au peuple français, aux armées, aux factions intérieures, aux nations étrangères, des paroles graves et nobles, c'était presque toujours Condorcet qui devenait son organe officiel. »

Voyant, du reste, poindre des haines personnelles, qui devaient éclater avec tant de fureur dans la Convention nationale, Condorcet ne s'occupait que de les apaiser, en adressant aux factions de sages paroles comme celles-ci : « Occupez-vous un peu moins de vous-mêmes et un peu plus de la chose publique. »

Réélu à la Convention, Condorcet figura parmi les juges de Louis XVI. Il ne croyait pas que le roi pût être jugé. Non pas qu'il le crût couvert par l'inviolabilité, qui, dans sa pensée, ne pouvait s'étendre jusqu'à des crimes ou des délits personnels ne se rattachant en rien aux fonctions royales ; mais il lui répugnait de donner pour juges au roi, les mêmes hommes qui se portaient ses accusateurs. Il pensait que le jugement devait être déféré à un jury spécial, nommé par tous les collèges électoraux de la France.

Lorsque la Convention se fut prononcée pour la culpabilité du roi, et qu'il n'y eut plus à délibérer que sur la peine à appliquer, Condorcet voulait qu'on se réservât le droit de modérer cette peine. L'Assemblée ayant voté la mort du roi, Condorcet, qui s'était prononcé pour une peine plus douce, se joignit à ceux qui réclamèrent l'appel au peuple.

Tous ces scrupules l'avaient déjà rendu suspect aux montagnards. Quand il fut question de remplacer l'œuvre de l'Assemblée constituante par une constitution nouvelle, Condorcet fut un des neuf membres qui furent chargés de préparer le projet. Après plusieurs mois de discussions, le projet fut présenté par la commission à la Convention nationale. Il était précédé d'une longue *Introduction*, qui était l'œuvre personnelle de Condorcet.

Celui-ci demandait avec instance qu'on passât à la discussion des articles, mais de graves événements qui se produisirent tant

au dehors qu'au sein même de la Convention, fournissaient des raisons ou des prétextes d'ajourner indéfiniment cette discussion.

Le 31 mai amena la chute et la proscription des Girondins. Une commission de cinq membres, choisis dans le Comité de salut public, reçut la mission de préparer, ou pour mieux dire d'improviser, un nouveau projet de constitution. Hérault de Séchelles, rapporteur de la commission, remit son travail le 10 juin, et le 24, la Convention votait cette nouvelle constitution, qui, du reste, ne devait jamais être exécutée. Le gouvernement révolutionnaire venait d'être institué, qui rendait toute constitution et toute loi inutiles.

Condorcet eut la témérité de signaler, dans une *Adresse aux citoyens français*, les graves imperfections de l'œuvre d'Hérault de Séchelles, et le tort, moins pardonnable encore, de dire que les quelques dispositions sensées contenues dans le second projet, avaient été prises dans son propre travail. Aussitôt l'ex-capucin Chabot se lève, crie haro! sur l'auteur de l'*Adresse*, le défère à l'Assemblée, comme un ennemi de la République, un conspirateur, un académicien! Un décret d'arrestation suit immédiatement. Condorcet, averti, s'échappe; mais dans la même journée, il est mis hors la loi; les scellés sont apposés sur ses papiers et ses biens confisqués.

Il fallait trouver au plus tôt un refuge. Deux élèves de Cabanis et de Vicq-d'Azyr, Pinel et Roger, devenus plus tard l'un et l'autre des célébrités médicales, se rappellent la maison n° 21 de la rue Servandoni, où ils avaient demeuré. Cette maison appartenait à la veuve du sculpteur Louis-François Vernet, proche parent des grands peintres de ce nom. Cette femme s'empresse d'accueillir le proscrit, sans même demander son nom. Elle veilla sur lui, avec un dévouement admirable, pourvut à tous ses besoins, et le garda huit mois entiers, sans s'inquiéter des dangers que lui faisait courir son hospitalité héroïque.

C'est dans cet asile que Condorcet composa, sans livres et avec le seul secours de sa mémoire, son programme d'un *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, dont les éditeurs ont quelque peu modifié le titre. Cet ouvrage ne put être achevé, mais dans l'état où l'auteur l'a laissé, il a pu mériter que Daunou en portât ce jugement: « Je n'ai connu aucun érudit, ni parmi les nationaux, » ni parmi les étrangers, qui, privé de livres, comme l'était

» Condorcet, et n'ayant d'autre guide qui sa mémoire, ait été » capable de composer un pareil ouvrage. » Ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans cet écrit, c'est que rien n'y fait soupçonner la situation dans laquelle il a été composé. Pas un mot de récrimination, pas la moindre allusion aux malheurs de l'auteur, ni à ceux de sa famille.

Condorcet, pour ne pas compromettre plus longtemps sa bienfaitrice, avait déjà manifesté plus d'une fois le dessein de la quitter. Mais M^{me} Vernet avait organisé un système de surveillance, dirigé non-seulement contre les ennemis du dehors, mais encore et surtout contre Condorcet lui-même. Cependant, ayant reçu l'avis qu'on allait faire une perquisition chez M^{me} Vernet, Condorcet se dit qu'il ne pouvait pas rester plus longtemps chez elle. A la faveur d'une ruse, il trouva le moyen de s'évader.

Le 5 mars 1794, Condorcet, vêtu d'une veste et la tête couverte d'un gros bonnet de laine, franchit le seuil de la maison de la rue Servandoni, et s'achemine vers la rue de Vaugirard. La portière, dont il a mis la vigilance en défaut, pousse des cris déchirants, M^{me} Vernet accourt, et apprenant le départ de Condorcet, elle tombe évanouie. Pendant ce temps le fugitif s'éloignait toujours, mais lentement, et d'un pas incertain, comme un homme qui avait perdu l'habitude de marcher.

Il sortit de Paris. Le jour était déjà avancé lorsqu'il se présenta à Fontenay-aux-Roses, devant une maison occupée par un de ses amis, l'académicien Suard. Là, on ne sait pas au juste ce qui se passa, le fugitif, hélas ! n'ayant pu conter cette histoire à personne. Fut-il repoussé dès le premier moment ? ou bien, suivant une autre version, Suard et sa femme le reçurent-ils pour quelques minutes seulement, en lui disant de se trouver, la nuit venue, derrière le jardin, dont la porte serait entr'ouverte ? Il faut bien admettre que, dans ce cas, la promesse fut oubliée. La porte vainement heurtée, ne s'ouvrit pas, et le malheureux ne put pénétrer dans la maison. Il erra toute la nuit dans la campagne, et chercha probablement un abri dans quelque carrière.

Le lendemain matin il arrive à Clamart. Blessé à la jambe par la chute d'une pierre, à demi mort de faim et de froid, il entre dans un cabaret et demande une omelette.

« Combien d'œufs ? lui demande-t-on.

— Une douzaine. »

432 SAVANTS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

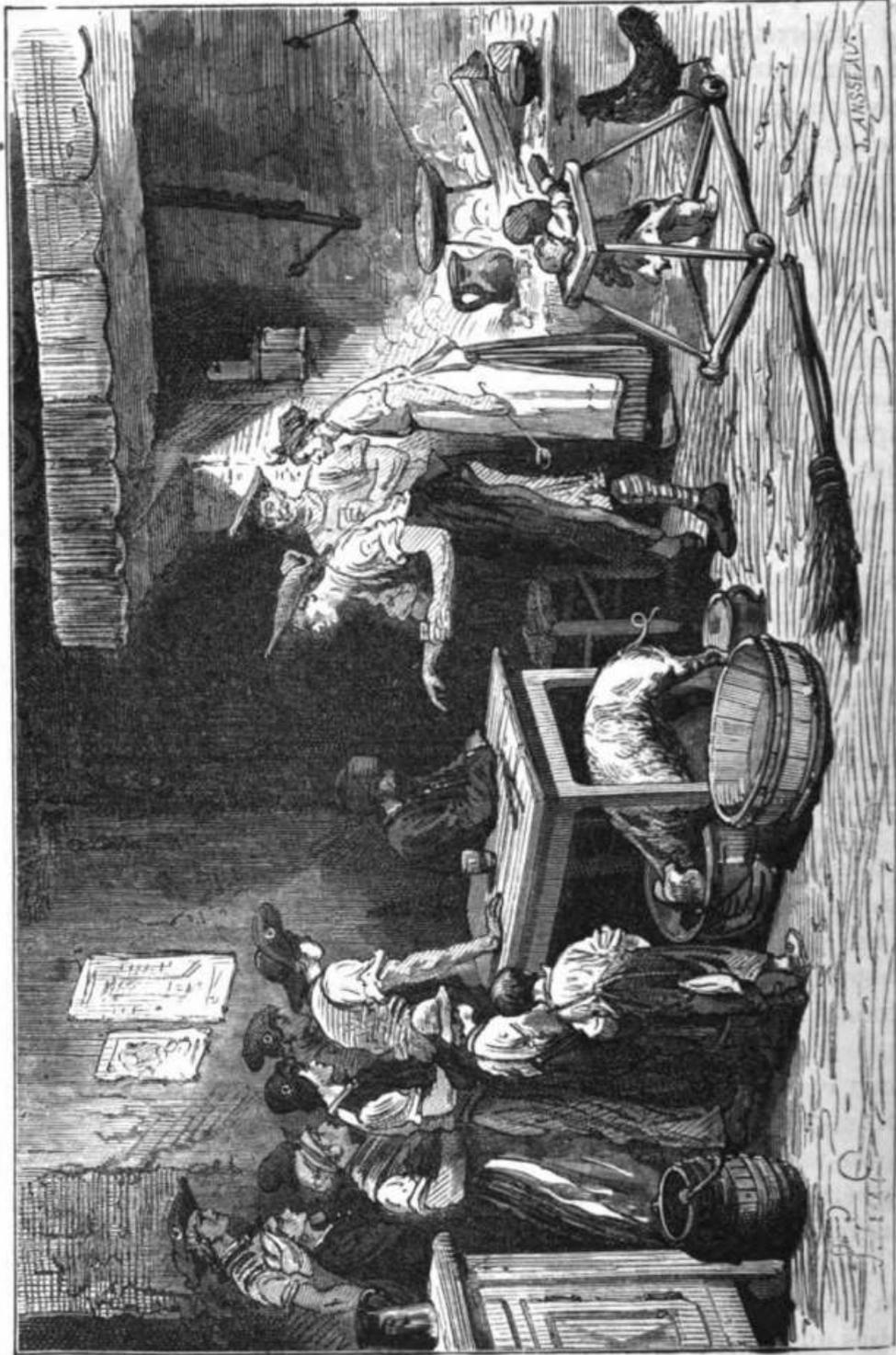
Le philosophe, qui avait appris tant de choses, ne savait pas combien un ouvrier emploie d'œufs pour se faire une omelette!

Cette réponse attire sur lui l'attention. On l'interroge ; il se dit charpentier, sans songer à la blancheur de ses mains, qui lui donne un démenti. On le somme de montrer ses papiers, il n'en a pas. Pour tous ceux qui assistent à cette scène, Condorcet est un suspect. Aussi est-il mis en état d'arrestation par ordre de l'autorité municipale, et conduit à la maison de dépôt de Bourg-la-Reine.

On raconte que, dans le trajet, un vigneron qui le rencontra, le voyant boiteux et malade, s'émut de compassion, et lui prêta généreusement son cheval. Ce digne homme se rappelait celui qui, dans la Passion, voulut porter quelques moments la croix de Jésus-Christ !

Le lendemain, 8 mars 1794, quand le geôlier de Bourg-la-Reine ouvrit la porte du cachot, pour remettre son prisonnier entre les mains de la gendarmerie, il ne trouva plus qu'un cadavre. Condorcet avait frustré la guillotine révolutionnaire, en avalant un poison qu'il portait depuis quelque temps dans une bague. Ce poison, que lui avait remis Cabanis, après l'avoir préparé de ses mains, était le même, dit-on, que celui avec lequel Napoléon, en 1814, voulut s'empoisonner à Fontainebleau.

Ainsi mourut l'homme qui était une des gloires les plus pures de la France, une âme des plus tendres et des plus sensibles, une des plus fortes intelligences de son temps. Voilà de quel prix triste et cruel il faut payer les plus belles révolutions politiques !



LE DERNIER REPAS DE CONDORCET